



Commission des Arbitres

PROCÈS-VERBAL N° 19

INFORMATION A TOUS ARBITRES ADULTES ET JEUNES - MOIS DE JANVIER 2020 -

La C.D.A vous informe que des rencontres (adultes et jeunes) sont programmées les week-ends du 04 & 05, 11 & 12 et 18 & 19 Janvier 2020. Veuillez donc surveiller votre compte MyFFF. Il est possible que vous soyez désignés.

Attention également aux désignations futsal, plusieurs journées sont programmées tout au long du mois de janvier 2020.

RAPPEL A TOUS LES ARBITRES ADULTES ET JEUNES

- la C.D.A. rappelle à tous les arbitres adultes et jeunes, qu'il est impératif de CONSULTER tous les vendredis ainsi que tous les samedis matins le SITE INTERNET DU DISTRICT, surtout en période hivernale, afin de prendre connaissance des dernières informations (comme par exemple les reports de rencontres).
- L'ensemble des courriers concernant le Commission Départementale des Arbitres doivent être envoyés UNIQUEMENT à l'adresse : arbitres@drome-ardeche.fff.fr

AVIS AUX CLUBS « INTEMPERIES ET ARRÊTES MUNICIPAUX »

Il est rappelé aux Clubs, **qu'en cas d'Intempéries ou d'Arrêtés Municipaux, il est impératif d'avertir les Officiels : Arbitres, Délégués, Observateur/tuteurs et la permanence.**

Les coordonnées des officiels sont disponibles dans la boîte Mail des clubs.

Si possible, envoyer l'Arrêté Municipal à la Commission des Arbitres afin d'éviter les déplacements inutiles des Observateurs.

AVIS AUX ARBITRES « INTEMPERIES ET ARRÊTES MUNICIPAUX »

La C.D.A. Vous informe que lors d'une annulation de match pour intempéries, vous pouvez recevoir sur votre espace personnel un match de remplacement.

INFORMATION A TOUS ARBITRES ADULTES ET JEUNES PERIODE DE FIN D'ANNEE

La C.D.A vous rappelle qu'à partir du week-end du 21 & 22 Décembre 2019, puis tous les week-ends de Janvier 2020, se dérouleront des rencontres Jeunes et Adultes. Merci de penser à mettre vos indisponibilités dès maintenant.

INDISPONIBILITES

La C.D.A. Vous rappelle que les indisponibilités doivent être posées 15 jours avant.

Le dernier délai toléré est le lundi jusqu'à 17 heures pour le week-end 15 jours après, comme annoncé lors de l'Assemblée Générale. Trop d'arbitres ne respectent pas ce délai et se mettent « indisponible » après la date buttoir.

Des contrôles seront effectués chaque semaine. Les arbitres qui ne pas respectent la règle, se verront appliquer la sanction prévue dans le règlement intérieur, c'est-à-dire :

25€ d'amende et le retrait d'un point chez les adultes et 0,01 pour les jeunes.

Nous vous rappelons que toute absence de dernière minute d'indisponibilité hors délai, doit être justifiée par un retour à l'adresse email de la C.D.A. (arbitres@drome-ardeche.fff.fr) dans les plus brefs délais, sinon ceux-ci seront considérés comme « indisponibilité non justifiée ». Le règlement intérieur sera appliqué.

LISTE OFFICIELLE DES COORDONNEES DES ARBITRES

La C.D.A. Informe tous les clubs, qu'à partir de cette saison, la liste téléphonique des arbitres n'est plus disponible sur le site du District.

Désormais, en cas de besoin, cette liste est consultable à partir de la boîte mail officielle du club.

COMMISSION DE DISCIPLINE - RAPPEL -

La C.D.A. Vous rappelle que désormais, **La Commission Départementale de Discipline se réunit le MERCREDI SOIR à la place du jeudi.**

Vous avez toujours 48h pour lui adresser vos rapports. Dernier délai le mercredi dans la journée, afin qu'elle puisse traiter vos dossiers dans les meilleures conditions

A L'ATTENTION DES CLUBS POUR LES DEMANDES D'ARBITRES

La Commission Départementale des Arbitres rappelle à tous les clubs, que toute demande d'arbitre doit se faire à l'adresse ci-dessous, et sur DOCUMENT SPECIFIQUE.

arbitres@drome-ardeche.fff.fr

DESIGNATIONS ARBITRES & DELEGUES - PLATEAUX FUTSAL

U15 & U18 - 2ème Journée du 04 & 05/01/2020

Samedi 04/01/2020 - MATIN (Présence 8h45) – U 15					
Lieu du plateau	Arbitre : 1 Responsable	Arbitre : 2	Arbitre : 3	Délégué Officiel	Observation
ROUSSILLON (Gymnase Baquet)	GARNIER Vivien	BASKAL Sulyman	MATAICH Mouaad	DELORME Bernard	U 15 N1 Poule A
Charmes/Rhône (gymnase à côté du stade)	GELIBERT Jean-Christophe	VITRY Cédric	AIT BTAL Najim	POMMIER Michel	U 15 N2 Poule B
CRUAS (gymnase Morelli)	BUTLER Sylvain	LYVER Sébastien	RAMY Mostafa	PELIN Nathalie	U 15 N2 Poule F

BOURG ST ANDEOL	HATTACH Imad	NAICH Mostafa	EL HARRANE Kamal	AUBERT Philippe	U 15 N1 Poule C
Samedi 04/01/20120 - APRES-MIDI (Présence 13h30) - U 18					
Lieu du plateau	Arbitre : 1 Responsable	Arbitre : 2	Arbitre : 3	Délégué Officiel	Observation
ROUSSILLON (gymnase Baquet)	GARNIER Vivien	BASKAL Sulyman	MATAICH Mouaad	DELORME Bernard	U 18 N1 Poule A
Charmes/Rhône (gymnase à côté du stade)	GELIBERT Jean-Christophe	VITRY Cédric	AIT BTAL Najim	POMMIER Michel	U 18 N2 Poule D
CRUAS (gymnase Morelli)	BUTLER Sylvain	LYVER Sébastien	RAMY Mostafa	PELIN Nathalie	U 18 N1 Poule B
BOURG ST ANDEOL	HATTACH Imad	NAICH Mostafa	EL HARRANE Kamal	AUBERT Philippe	U 18 N2 Poule E

Dimanche 05/1012020 -MATIN (Présence 8H45) - U 15					
Lieu du plateau	Arbitre : 1 Responsable	Arbitre : 2	Arbitre : 3	Délégué Officiel	Observation
ALBON	SEMPERE Guillaume	GRUAU Christophe	DUMAS COSTET Hugo	DELORME Bernard	U 15 N2 Poule D
Charmes/Rhône (gymnase à côté du stade)	GELIBERT Jean-Christophe	VITRY Cédric	AIT BTAL Najim	POMMIER Michel	U 15 N2 Poule E
Dimanche 05/01/2020 - APRES-MIDI (Présence 13h30) - U 18					
Lieu du plateau	Arbitre : 1 Responsable	Arbitre : 2	Arbitre : 3	Délégué Officiel	Observation
Charmes/Rhône (gymnase à côté du stade)	GELIBERT Jean-Christophe	VITRY Cédric	AIT BTAL Najim	POMMIER Michel	U 18 N2 Poule D

- Repas midi : Attention : Le club support ne fournit pas le casse-croûte.
- Indemnité : 40€ pour une ½ journée, et 60€ + 10€ (repas) pour la journée réglé par virement
- Attention : Cumul des Fautes pris en compte (3 CFD avant le Jet Franc à 10)
- Carton Jaune = 2 minutes dehors

AGENDA PREVISIONNEL DES ACTIONS TECHNIQUES SAISON 2019/2020

La Commission Départementale des Arbitres vous précise que les informations relatives aux actions techniques (lieu, horaires, ordre du jour, liste des arbitres convoqués...) sont consultables sur le site internet du District Drôme-Ardèche de Football dans les rubriques :

« PROCES VERBEAUX et ARBITRAGE »

FEVRIER 2020

- Samedi 01 février :

Dernière séance de rattrapage du test TAISA

- Samedi 01 février :

Formation continue des arbitres seniors (rattrapage)

- Samedi 15 février :

Formation continue des arbitres U15 et U18

- Samedi 22 février :

Formation continue des arbitres classés U15 et U18

MAI 2020

- Vendredi 15 mai :

Formation initiale des arbitres stagiaires adultes et jeunes (séance N°8 : bilan de la saison)

JUIN 2020

- Lundi 22 juin :

Établissement des classements arbitres adultes et jeunes (à confirmer)

INFORMATION AUX CLUBS - FORMATION D'ARBITRES ADULTES -

La Commission Départementale des Arbitres vous informe qu'une formation d'arbitres adultes a été programmée au mois de janvier 2020 :

- les 17, 18 et 25 janvier et plus le 01 février 2020 en matinée

Les dossiers sont téléchargeables sur le site du District rubrique « arbitrage »

Pour toute information complémentaire veuillez contacter le CTDA, Mr. Roland VIALLET au :

04.75.81.36.43

COURRIERS DES ARBITRES

- CHEVAL ALBERT Fanny : Rapport circonstancié sur la rencontre de U18 D4 du 07/12/2019, lu et noté
- BOUKHETACHE Rachid : Rapport circonstancié sur la rencontre de D4 du 08/12/2019, lu et noté
- AMARA Mohsen : Courriel circonstancié suite à sa blessure lors de la rencontre de D5 du 08/12/2019, lu et noté
- PLANTEGENET Emmanuel : Certificat Médical, lu et noté, prompt rétablissement
- BEATTIE Elliot : Nouveau R.I.B., lu et noté, transmis à la comptabilité
- SABOUR Azzedine : Indisponibilité pour les 21 & 22/12/2019, lu et noté, dans l'attente du justificatif d'hospitalisation, comme le prévoit le règlement intérieur
- DOMINGOS DE FARIA Elder : Courriel circonstancié sur la dysfonction de la tablette lors de la rencontre D5 du 15/12/2019, lu et noté
- EYRAUT Raphaël : Rapport circonstancié sur le carton rouge de la rencontre de U15 D1 du 14/12/2019, lu et noté
- BEGOT Jérôme : Certificat Médical, lu et noté, prompt rétablissement

COURRIERS DES MAIRIES (ARRÊTES MUNICIPAUX)

- ANNEYRON & EPINOUSE (VALLIS AUREA FOOT) : Les 14 & 15/12/2019, lu et noté
- MONTBOUCHER SUR JABRON (US VALLEE JABRON) : Les 14 & 15/12/2019, lu et noté
- LA BATIE ROLLAND (US VALLEE JABRON) : Les 14 & 15/12/2019, lu et noté
- DIEULEFIT & LA BEGUDE DE MAZENC (FC 540) : Le 14/12/2019, lu et noté
- HAUTERIVES (FC HAUTERIVES/US GRAND SERRE) : Le 14/12/2019, lu et noté
- GENISSIEUX (AS GENISSIEUX) : Le 14 & 15/12/2019, lu et noté
- ST ALBAN D'AY (AAJ ST ALBAN D'AY) : Les 14 & 15/12/2019, lu et noté

COURRIERS DES CLUBS

- FR ALLAN FOOT : Demande d'arbitre en D5 pour le 15/12/2019, lu et noté, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif
- US LES 2 VALLONS : Demande d'arbitre en D5 pour le 15/12/2019, lu et noté, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif
- AS ALBOUSSIÈRE : Demande d'arbitre en D5 pour le 15/12/2019, lu et noté, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif
- SC BOURGUESAN : Demande d'arbitre en D5 pour le 22/12/2019, lu et noté, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif
- SC BOURGUESAN : Demande d'arbitre en U15 D3 pour le 11/01/2020, lu et noté, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif
- FC PEAGEOIS : Courriel circonstancié sur la rencontre D1 du 15/12/2019, lu et noté
- FC ST RESTITUT : Courriel sur la bonne prestation de l'arbitre de la rencontre D5 du 15/12/2019, lu et noté, remerciements, courriel transmis à l'intéressé
- ES LE LARIS MONTCHENU : Courriel sur la bonne prestation de l'arbitre de la rencontre D4 du 08/12/2019, lu et noté, remerciements, courriel transmis à l'intéressé

VOEUX DES FÊTES DE FIN D'ANNEE

En cette période de fêtes de fin d'année, Le Président ainsi que tous les Membres de la Commission Départementale des Arbitres, Bénévoles et Salarié, vous adressent à vous toutes et tous, leurs Meilleurs Vœux. « Santé Prospérité et Bonheur »

PAS DE P.V. POUR LES DEUX PROCHAINES SEMAINES

Le Président
Nicolas BRUNEL

Le secrétaire
Jean Baptiste RIPERT